

4 mai 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

PRÉSENTATION DE LA RÉFORME DU LYCÉE PROFESSIONNEL PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Merci beaucoup, Monsieur le proviseur, pour ce résumé. Merci de nous accueillir dans vos ateliers. Je remercie tous les élèves, aussi, et leurs enseignants de nous accueillir.

Madame et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil régional,
Madame la présidente du Conseil départemental,
Monsieur le maire,
Messieurs les préfets,
Madame la rectrice,
Mesdames et Messieurs.

Vous l'avez dit, on est ici dans un établissement qui réussit bien, innove. Le Ferrocampus se lancera à l'automne et, je crois, correspond exactement aux initiatives que nous voulons conduire. Je veux remercier vraiment tous les acteurs, d'abord locaux, qui sont vos partenaires habituels, d'être là, avec les enseignants et les élèves. Je veux aussi remercier nos amis, qui sont plutôt du national, qui ont fait le voyage et qui, à la tête de grands groupes, d'associations ou de fédérations professionnelles, ont pris la peine d'être ici pour aussi marquer l'engagement collectif de la nation derrière le lycée professionnel.

Ce n'est pas simplement une réforme dont je suis venu parler, aujourd'hui, et sur laquelle nous travaillons depuis maintenant un an avec les ministres. Je dirais que pour moi c'est une cause nationale. Parce que je crois, comme vous dans le lycée professionnel, que les élèves qui sont là ont toutes les raisons d'être fiers d'être dans ces voies. Je le dis avec beaucoup de force parce que nous avons besoin, pour continuer de réindustrialiser le pays mais aussi de réussir dans les services à la personne, de réussir dans l'informatique et les métiers de demain, comme ceux qui sont en tension aujourd'hui, de toutes les filières dans lesquelles vous vous êtes engagés.

Mais je dis que c'est une cause, parce qu'aujourd'hui, malgré l'investissement de la nation, malgré le dévouement des enseignants, nous ne sommes pas au rendez-vous de la promesse que nous devons à ces élèves. Et je pense qu'il faut être très honnête avec nous-même, avec le constat qu'on doit faire sur les résultats et la situation dans laquelle est l'enseignement professionnel dans notre pays.

Ce n'est pas la faute des enseignants, ni des dirigeants de ces établissements, ce n'est pas la faute des entreprises. C'est le système lui-même qui est aujourd'hui, pardon de le dire comme ça, mais mal-fichu. Les résultats, y sont — et je le dis d'autant plus que toutes les réformes depuis de nombreuses années ne touchent pas le lycée pro — on fait comme si c'était au fond moins important. Je pense le contraire.

On parle de 621 000 élèves et 64 000 apprentis, c'est-à-dire qu'il y a 1 lycéen sur 3 dans notre pays qui rentre en lycée professionnel, 1 sur 3, et que si on a ces merveilleuses statistiques, c'est une fierté pour la nation, on dit qu'on a dépassé les 80 % de bacheliers, c'est aussi parce qu'il y a le lycée pro. Mais si on regarde et qu'on ouvre un peu le capot, puisqu'on est dans un atelier, sur 100 élèves qui rentrent en seconde professionnelle, on en a un tiers qui va décrocher, sans bac ou équivalent, un tiers. C'est ça la réalité nationale. Ensuite, on en a 39 sur 100 qui vont intégrer la vie active avec un bac ou équivalent, mais il y en aura 23 qui seront au chômage à l'issue de leur cursus. Et 28 qui s'engageront dans les études supérieures, que presque la moitié d'entre eux, ne réussiront pas. Ce qui veut dire que c'est moins de 40 % des jeunes diplômés — je parle au niveau national des lycées pros — qui trouveront un emploi 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Je le dis, ces chiffres sont cruels pour nous tous, mais ça veut dire que si nous ne faisons rien, on continuera de perpétuer un système qui trahit la promesse à l'égard de notre jeunesse. Il faut s'y atteler avec beaucoup de courage, fort de ce que vous avez décrit et au fond, d'assumer que le lycée professionnel est une cause, parce que ça concerne un tiers de nos jeunes, et c'est plutôt un tiers de nos jeunes qui ont eu plus de difficultés avant et, en fait, en quelque sorte, on double les inégalités. Parce que c'est plutôt des jeunes qui viennent de milieux difficiles, qui ont été moins aidés, qui ont moins de repères, qui ont moins de relais, qui ont moins de réseaux,

en quelque sorte, pour lesquels, on va reproduire de la difficulté. Je le dis avec beaucoup de force, les chiffres que je viens d'évoquer, si ça avait été ceux du lycée général, il y a bien longtemps qu'on aurait fait des réformes sur cette matière.

Moi, je veux que le lycée professionnel, avec vous tous, redevienne la voie vers l'emploi et vers le bon emploi. On a aujourd'hui des centaines de milliers d'emplois non pourvus, alors que sur les 10 métiers les plus recherchés par les employeurs, 100 % sont des diplômés de l'enseignement professionnel. Dans les 10 métiers où les tensions sont les plus fortes, 8 à 9 sont également des diplômés de la voie professionnelle, de même que pour les 15 métiers qui recruteront le plus d'ici 2030, 10 d'entre eux sont des métiers formés par la voie pro. Donc, on a tout, si je puis dire, si on se donne les moyens pour réussir et relever cette cause.

On va le faire avec beaucoup de force parce que d'abord, je pense que collectivement, on a su mener des réformes. On a commencé en lycée pro, et je veux remercier les ministres, les parlementaires et les professionnels qui ont aidé, du chef d'œuvre, aux réformes qui se sont conduites ces dernières années, beaucoup de choses ont été faites.

Et puis on a réussi collectivement une réforme importante dans notre pays qui est celle de l'apprentissage. Ça fait des décennies qu'on disait que l'apprentissage en France, il fallait le développer, qu'il fallait atteindre les 500 000 contrats d'apprentissage par an. On était bloqué entre 200 et 250 000. Au moment où je vous parle, on a passé les 830 000, par an, malgré la crise Covid, malgré les difficultés économiques, parce qu'on a fait une réforme en profondeur. On ne s'est pas occupé des débats institutionnels, on a simplifié, on a associé les branches professionnelles, on a simplifié les aides, on les a clarifiées, on les a renforcées et on est passé d'environ 250 000 apprentis par an à 830 000 apprentis.

Donc, on sait faire, et ce, dans toutes les catégories d'entreprises, majoritairement dans les plus petites entreprises, et ce dans toutes les catégories de qualification, du pro jusqu'au bac +3. On a su faire collectivement, il n'y a aucune raison qu'on ne sache pas faire pour le lycée professionnel et on va se donner les moyens parce qu'en plus de ce que la nation investit aujourd'hui, on va mettre 1 milliard d'euros par an en plus sur le lycée professionnel pour se donner les moyens autour, pour moi, de 3 objectifs.

D'abord, nous attaquer au décrochage. Je le disais, on a un tiers de décrocheurs, donc c'est la première bataille. La deuxième, c'est nous attaquer à l'insertion professionnelle : on ne peut pas se satisfaire du fait que simplement 40 % des diplômés auront un métier dans les 6 mois. Donc, on doit aller vers 100 % d'insertion pro. Et troisièmement de reconnaître l'engagement des enseignants de lycée pro, avec un effort encore significatif et redoublé par rapport à ce que nous avons pu faire pour le reste de l'Education nationale. Et je le dis en rendant à nouveau hommage aux enseignants qui, je crois, portent l'excellence et sont pleinement mobilisés derrière nos élèves.

Premier objectif : s'attaquer au décrochage et viser le zéro décrocheur. Si les jeunes décrochent, vous l'avez très bien dit, je l'ai noté, dans vos propos, Monsieur le proviseur, c'est qu'on a d'abord un sujet de choix par défaut, et donc on a une première bataille qui ne vaut pas que pour le lycée pro, qui est indispensable, qui est celle de l'orientation. Et je dirais que l'orientation est d'autant plus importante quand on n'a pas les repères chez soi, quand on ne peut pas être conseillé par la famille. C'est extrêmement difficile dans le maquis des formations, des sigles et des métiers de pouvoir se repérer.

Donc, si on veut gagner cette bataille et éviter, en quelque sorte, que ce soit un choix par défaut ou mal orienté, on doit réussir à faire que le lycée pro soit une voie par choix, et donc, premier élément de l'orientation, il faut susciter des vocations.

C'est pourquoi, à partir de la rentrée prochaine, à partir de la cinquième, chaque élève se verra proposer dans son cursus pédagogique un temps dédié à la découverte des métiers. C'est ce que nous allons lancer à partir de la 5ème pour éveiller les vocations. Ce qui veut dire aussi qu'on aura des professionnels, des enseignants de lycée pro qui pourront aller dans les établissements présenter leur métier, dans ce cadre, mais qu'on va aussi ouvrir beaucoup plus les collèges à l'entrée des collectivités locales et des entreprises pour qu'elles viennent présenter les métiers, les besoins, les métiers qui sont en tension, les métiers de demain. Et ça, c'est indispensable. Donc, ce sera institutionnalisé dans tous les établissements. Mais les enseignants du lycée pro seront associés, tout particulièrement, à ce travail.

Ensuite, cela suppose aussi un effort de vérité au moment de l'orientation. On avait, il faut bien le dire, un manque d'information trop important sur la nature des filières et leurs débouchés. Dire qu'une formation ne mène pas à l'emploi, c'est blâmer personne, mais c'est juste donner des instruments pour s'orienter à un élève et à ses parents, c'est redonner pleinement du sens à la formation à un métier et de la motivation aux élèves. Et donc, les familles doivent pouvoir connaître quels sont les débouchés de tel CAP ou Bac Pro, et cela s'améliore puisqu'elles disposent, cette année, parce qu'on a fait l'effort là dans l'année qui vient de s'écouler. Sur Affelnet maintenant, on a les taux d'insertion par filière au niveau régional. On va poursuivre ce travail de transparence, dans le système, et sortir de tous les faux-semblants. Et ce qui fait que nous afficherons les taux d'insertion et de poursuite d'études par filière et par établissement, mis au regard, d'ailleurs, du besoin d'emploi. Ce sera prêt pour la prochaine campagne Affelnet d'avril 2024, et ce sera enrichi à terme

d'informations sur les rémunérations par filière en avril 2025.

Ce qui veut dire que toute famille et tout élève, au printemps prochain, aura la possibilité de dire quand il voit dans tel établissement, telle filière, combien des élèves sont allés derrière vers un BTS ou une autre formation en sup' ou combien sont allés vers un emploi et en ont eu un. Et quand on a une filière, et je ne blâme personne, une formation où il y a très peu de débouchés en emploi, très peu de débouchés en enseignement supérieur, ça veut dire que c'est sans doute une filière qu'il faut fermer. Et qu'il faut avoir le courage de le faire, et plutôt d'ouvrir là où on a des besoins. Mais ça, c'est un instrument d'orientation pour les familles et pour les jeunes qu'on a amélioré, là, dès ce printemps, et qu'on va complètement améliorer à l'échelle de l'établissement et des filières pour le printemps prochain.

Deuxième élément pour viser le zéro décrocheur, c'est évidemment de mettre plus de moyens dans le lycée pro pour venir auprès des élèves qui ont des difficultés. On a trop d'élèves qui décrochent en raison de difficultés de départ. A l'entrée en seconde, on a 40 % des élèves qui ont une maîtrise fragile, voire insuffisante de la lecture, et donc les difficultés sont beaucoup plus importantes, on le sait, que dans l'enseignement général. Si on ne se donne pas encore plus de moyens pour y pallier et pour y répondre, on n'y arrivera pas. L'idée, c'est véritablement de donner les moyens aux enseignants de faire davantage de travail en petits groupes, d'avoir plus d'accompagnement individualisé, de remettre des moyens sur l'accompagnement pour les élèves en situation de handicap. Pendant la scolarité, pour éviter le décrochage, il faut que l'enseignement soit plus adapté aux besoins des élèves. On va donc généraliser le soutien en petits groupes, il sera renforcé dès la rentrée dans les établissements dans lesquels les enseignants souhaiteront s'engager. C'est un dialogue et un travail pédagogique qui doit être fait établissement par établissement. Il ne faut pas qu'il y ait une règle unique au niveau national, c'est les chefs d'établissement avec la communauté pédagogique qui doit évaluer les besoins et en fonction de cela, on pourra avoir des heures de mathématiques et de français qui pourront être allouées, voir aussi comment prendre en compte les difficultés des allophones qui sont en plus grand nombre dans les lycées professionnels que dans l'enseignement général et dans le cadre — j'y reviendrai tout à l'heure — de ce qu'on fait avec le pacte, de donner les moyens aux enseignants de pouvoir traiter ce sujet.

Nous ouvrirons aussi des cours optionnels, au plus près des aspirations des élèves, comme par exemple les cours d'entrepreneuriat, une seconde langue vivante, là aussi, parce que les besoins doivent être différenciés. Il faut redonner de la souplesse sur ce sujet. Il nous faut également mettre des outils plus efficaces pour atteindre l'objectif du zéro décrochage. On sait bien que l'une des difficultés, c'est quand on fait l'évaluation, à la fin du premier trimestre, qu'on a des élèves qui ne vont pas y arriver, et ça existe, que malgré les efforts, malgré tout ce qui est fait par les enseignants, le décrochage est trop important. Bien souvent, on est dans des situations ubuesques où pour des questions administratives, il faut attendre la fin de l'année pour pouvoir inscrire cet élève, soit vers une école de la seconde chance, soit dans un EPIDE, soit dans un établissement plus adapté, où il sera mieux pris en compte, où il sera mieux accompagné et qui correspond à ses besoins. Là, nous allons ouvrir dès la rentrée 2023 un dispositif tous droits ouverts, qui est que lorsque les professeurs et le proviseur seront inquiets pour un jeune qui s'absente, décroche, ils pourront agir immédiatement, sans attendre l'expiration de délais administratifs, qui sont préjudiciables à l'intérêt du jeune et de manière collégiale, en fonction de l'évaluation qu'ils font, de pouvoir travailler avec la Mission locale, les écoles de la deuxième chance, les EPIDES, pour mobiliser sans délai les bonnes solutions pour les élèves, tels que vous les aurez évaluées et éviter qu'on gâche complètement une année scolaire et qu'on laisse une situation de déscolarisation s'installer. C'est ce qui arrive, on le sait aussi pour beaucoup trop de jeunes qui sont dans ces situations de difficulté. Il nous faut traiter chaque étape du parcours scolaire, en orientant mieux, en redonnant beaucoup plus de moyens pédagogiques pour aller chercher les jeunes qui sont en difficulté sur des compétences de base, dès la première année du lycée pro, avec des petits groupes, avec plus de moyens, et en ayant des solutions beaucoup plus flexibles pour les décrocheurs qu'on n'arrive pas à rattraper et en évitant la déscolarisation. Ce sont les éléments clés d'un nouveau dispositif qu'on va déployer à partir de la rentrée prochaine, et en quelque sorte permettre à chaque lycée avec ses enseignants, faire du sur mesure et d'apporter la bonne réponse pour les élèves et les familles.

Deuxièmement, on doit, ensuite, atteindre un objectif de 100 % d'insertion. Aujourd'hui, je le disais, la moitié de ceux qui ont un bac pro et les trois quarts de ceux qui ont un CAP ne parviennent pas à trouver un emploi un an après la sortie du lycée, ce qui est une aberration. Nous avons, des diplômés qui ont des intitulés qui sont parfois incompréhensibles, vous l'avez très bien dit, la question de lisibilité. On sait aussi qu'on a des filières sur lesquelles, cela dépend des territoires. La réalité, c'est que certaines filières débouchent beaucoup trop vers une absence de solution pour les jeunes. Je prends un exemple parmi tant d'autres : le bac pro : accueil, relation client et usager. Au niveau national, on a 7 200 élèves en terminale aujourd'hui, au moment où je vous parle, on en a 1 500 qui seront en emploi, 1 900 qui auront leur BTS après le bac et 3 800 dont on sait aujourd'hui qu'ils seront au chômage. Est-ce qu'on peut, dignement, continuer de dire : on va continuer d'inscrire 7 200 élèves, chaque année, en terminale et on sait qu'on aura 3 800 qui n'auront ni diplômes, ni débouchés ? On peut regarder, les yeux dans les yeux, les familles et les élèves, au niveau de la nation, en disant : on va continuer, c'est vraiment une bonne voie, c'est respectueux ? Moi je ne crois pas. On doit pour cela adapter beaucoup plus. On va faire mieux pour la rentrée prochaine. On doit adapter beaucoup plus la carte des formations en fonction des besoins et dire : je défends toutes les formations et je n'en ferme jamais : ce n'est

formations, en fonction des besoins et dire : je ferme toutes les formations et je n'en forme jamais / ce n'est pas une bonne solution. Ce n'est pas une bonne solution du tout, de dire juste : je vais en ouvrir des nouvelles. Non, parce qu'il y a des formations sur lesquelles il n'y a plus de débouchés, parce que l'économie bouge, parce que les besoins bougent et c'est une réalité.

On a trois instruments pour pouvoir faire une carte des formations intelligentes.

La première chose, c'est ce qu'on va donner justement aux familles et aux élèves. Quand on a une formation dans un établissement où il y a un mauvais taux d'accès à l'enseignement supérieur et un mauvais taux d'accès à l'emploi, c'est une formation qu'il ne faut pas garder, c'est clair. Quand on peut avoir des formations sur lesquelles beaucoup de jeunes vont s'orienter vers l'emploi, quand on a un taux raisonnable, quand on est dans la moyenne nationale pour accéder à une profession, il faut absolument garder la formation, même s'il y en a peu qui choisissent les voies supérieures. Il peut y en avoir qui vont plutôt former des élèves qui vont choisir majoritairement d'aller vers le sup et qui auront un diplôme mais si on a des formations où les élèves n'ont ni accès à des diplômes, ni accès à un emploi, il ne faut pas les garder. C'est le premier instrument.

Le deuxième instrument, c'est évidemment ce qu'on a avec les régions, avec les branches professionnelles.

C'est la carte des métiers en tension. Quand on a des métiers en tension à l'échelle d'un territoire sur les services à la personne ou tous les métiers du ferroviaire dans une ville où combien engagée sur ces métiers, historiquement une région qui en a besoin, dans les métiers de l'aéronautique, un peu plus au sud, y compris certains métiers agricoles, il est intelligent parfois de rouvrir des formations.

Puis on a une troisième chose, c'est la carte des métiers en devenir. On sait qu'à horizon de 5 ou 10 ans, la nation aura besoin encore plus de former certaines compétences. Ces trois instruments, c'est-à-dire la réalité des débouchés, les métiers en tension d'aujourd'hui et les métiers en devenir, compte tenu de notre stratégie actuelle et de ce qu'on sait dire, et on sait qu'on en a, par exemple dans la rénovation énergétique des bâtiments, dans le nucléaire, dans le renouvelable, dans le numérique, on sait dire ce sur quoi la nation aura besoin de continuer à former. Tout ceci doit nous conduire à réaménager nos cartes de formation de manière beaucoup plus, à la fois transparente et courageuse, c'est-à-dire de fermer là où il faut et d'ouvrir plus massivement là où il le faut. On devra, ainsi, avoir ce courage et transformer les choses.

L'évaluation et l'évolution de cette carte des formations, elle ne doit pas se faire depuis Paris. Elle doit se faire au niveau de chaque territoire, du bassin d'emploi et même, je dirai, en associant d'abord chaque établissement. Ce qu'on va faire, dès les prochaines semaines, c'est donner à chaque établissement ses taux d'insertion et de poursuite d'études par formation à chaque chef d'établissement et à l'ensemble de sa communauté pédagogique.

Ensuite, avec les régions, mais également avec les métropoles, les communes, départements, l'ensemble des services compétents et les branches professionnelles, on va avoir, au niveau de chaque établissement, un travail qu'on va demander pour évaluer ensemble où on identifie les formations qu'il faut fermer ou ouvrir. En quelque sorte, ces CNR doivent regrouper toutes les parties prenantes, les enseignants, les acteurs économiques, les collectivités pour identifier les leviers d'action, proposer des projets pédagogiques, avec le fonds d'innovation qui sera mis à disposition, et proposer une évolution de la carte des formations. Ces propositions seront ensuite examinées sous l'égide du sous-préfet au niveau du bassin d'emploi, parce qu'on va concentrer justement l'action locale de l'Etat pour coordonner ce travail. Il appartiendra alors au conseil régional et à l'Etat d'ajuster la carte des formations pour s'adapter à l'ensemble des évolutions des compétences requises. C'est un travail qui va commencer dès maintenant, qu'on va poursuivre à l'été-automne, pour pouvoir, d'ici à la fin de l'année, faire évoluer ces cartes des formations en fonction des réalités. On doit donc avoir le courage d'arriver à une carte des formations dynamiques pour ne pas perpétuer les situations d'échec collectif qui parfois existent. Nous accompagnerons évidemment ces transformations en mettant des moyens, via le plan France 2030, pour beaucoup mieux cofinancer avec les régions, la mise à disposition de nouveaux plateaux techniques, former, accompagner les enseignants dont les formations seront fermées et faire beaucoup mieux que ce qu'on a fait jusque-là, et déployer aussi l'innovation.

On sait que sur certains plateaux, il faut aussi déployer de l'innovation avec des casques de réalité virtuelle, la possibilité d'avoir accès à certains gestes, certains métiers, par des moyens qui sont aussi ceux que l'innovation nous permet d'avoir. Pour atteindre un objectif de 100 % d'insertion professionnelle, on doit aller au-delà.

Le premier pilier, c'est la carte des formations. Le deuxième élément, c'est l'accompagnement, ce que vous avez très bien dit tout à l'heure, avec quelques éléments que vous avez commencés à faire ici, sur lesquels vous reveniez, et je voudrais insister sur quelques-uns d'entre eux. D'abord, le mentorat qui permet aux élèves de bénéficier de conseils de vie, de carrière d'un aîné. Pour le développer, je sais qu'on peut compter sur les entreprises et pour qu'elles permettent à leurs salariés de pleinement s'engager dans ces démarches, c'est ce que plusieurs réseaux ici portent, avec beaucoup d'entrain et de courage, et je les en remercie. Le mentorat doit être universel pour tous les élèves de lycée professionnel. Ce qui veut dire qu'à partir de la rentrée, nous allons monter en charge pour que 100 % des élèves volontaires de lycée pro aient un mentor d'ici 2025. C'est tout à fait atteignable. 150 000 jeunes sont accompagnés en 2022, la cible était de 200 000. On doit pouvoir aller donc sur la totalité de ceux qui choisissent, ce qui est potentiellement, justement, 600 000 points de cohorte, ce qui est tout à fait atteignable. Cela c'est une mobilisation de toutes les entreprises, des fédérations qui sont là, une simplification des règles et une mobilisation de tous pour qu'il y ait cet accompagnement, qui permet de donner des conseils de vie, d'organisation et d'orientation aux élèves.

Nous mettrons de la souplesse, aussi, et construirons une année de terminale, sur mesure, en respectant la finalité du bac pro. Et ça, c'est une souplesse qu'on va donner aux enseignants, aux établissements, en fonction des projets des élèves. Ce que je veux dire par là, c'est que certains veulent obtenir un diplôme, puis accéder à l'emploi. D'autres veulent poursuivre des études. En fonction de ça, il faut pouvoir donner de la souplesse à l'année de terminale. Au fond, c'est du bon sens et beaucoup plus qu'on ne le fait aujourd'hui.

Pour ceux qui voudront immédiatement s'insérer avec le bac en poche, la durée des stages sera augmentée de 50 % et ils seront accompagnés par Pôle emploi, tout au long de leur année scolaire, et donc demain, France Travail, pour les aider justement à avoir un contact avec les employeurs potentiels et les aider, en quelque sorte, à une transition. Ce qui permettra aussi d'évaluer les choses et d'aller à certaines années postbac quand ils sont trop jeunes. En tout cas, on va adapter leur terminale si leur projet n'est pas de poursuivre des études supérieures. Pour les autres, ils auront une période de quatre semaines de cours supplémentaires pour mieux préparer leur entrée en BTS. La révision des modalités du nouveau bac sera effective pour tous les élèves qui entrent en première pro, dès septembre 2023.

Cette souplesse en fonction du projet est, je crois, un élément important pour beaucoup mieux se préparer à l'année postbac, qu'elle soit vers le travail ou qu'elle soit vers les études supérieures.

Il y a aussi des spécialisations professionnelles qui doivent être mises en place. Ce sont les formations complémentaires que vous avez déployées dans votre établissement, pour, en effet, qu'un jeune diplômé puisse acquérir une professionnalisation souhaitée par l'entreprise. Là aussi, soyons clair, avec les réformes successives, il y a moins de redoublements qu'avant. Vous avez des élèves plus jeunes qui arrivent en lycée pro et donc vous avez, vous l'avez très bien dit vous-même, des élèves qui sortent parfois plus jeunes, trop jeunes pour les entreprises. Et on sait qu'on a des besoins et que les entreprises disent : « je n'ai pas besoin qu'il aille faire trois ou quatre ans de sup. Il sait qu'il veut venir dans mon secteur. Je sais que j'en ai besoin. Il y a besoin de monter un an postbac pour former mieux ce jeune ».

Et donc, ces spécialisations professionnelles, d'une année, pour qu'un jeune diplômé puisse acquérir la professionnalisation souhaitée, nous allons les déployer. Les études montrent que ces mentions augmentent l'employabilité des jeunes d'au moins 20 points, donc elles sont très efficaces, parce qu'on sait qu'on a des jeunes motivés, que ça correspond à un besoin local. Et en quelque sorte, on a fait sur ces formations complémentaires exactement le travail qu'on doit faire sur toutes les branches et sur toutes les formations. Donc là, il faut les développer et en effet, ce qui a été fait ici avec la SNCF, qui a annoncé un partenariat pour le certificat de spécialisation professionnelle post bac pro en vue d'intégrer les métiers de la SNCF, qu'il s'agisse de l'accueil des voyageurs, de l'entretien des équipements roulants ou de la transformation des infrastructures du réseau, c'est la bonne approche et le campus que vous avez créé, c'est la bonne approche pour ce faire.

Par ailleurs, et donc en plus de l'orientation, en plus de ces accompagnements d'adaptation, les formations en lycée professionnel doivent être, comme l'apprentissage, le reflet de la réalité du monde professionnel d'aujourd'hui. Et donc, on doit continuer de créer, en quelque sorte, plus de liens entre le monde éducatif et le monde de l'entreprise, en assumant que le lycée pro est une troisième voie. Ce n'est pas une voie qui est celle de l'entreprise, c'est la grande différence. C'est dans l'Éducation nationale, mais c'est différent du lycée général compte tenu, justement, des vocations et des métiers auxquels on prépare.

Et donc, à la rentrée, nous allons mettre en place un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel. À la tête de ce bureau, ce sera, selon les spécialités de chaque établissement, soit un acteur du marché de l'emploi, soit un enseignant engagé dans la relation école-entreprise et chaque chef d'établissement sera associé à ce recrutement. Le bureau aura pour mission d'accompagner les jeunes dans la recherche des stages, de suivre la qualité des stages ou de l'apprentissage, de développer des partenariats, en lien avec le chef d'établissement et les enseignants. Il faut dégager du temps et des compétences en la matière.

Nous allons aussi accélérer le recrutement des professeurs associés pour permettre à des professionnels ayant des compétences dans les métiers d'avenir ou très spécifiques, où on n'a pas forcément des compétences, et ça ne justifie pas forcément des recrutements à temps plein ou tout de suite des qualifications, mais dans des métiers comme l'hydraulique, l'éolien, le nucléaire, pour épauler les enseignants, on aura et on déploiera ces enseignants associés.

Et puis enfin, pour aller vers cette insertion améliorée, et ce 100 % d'insertion, on doit aussi valoriser davantage l'investissement des élèves eux-mêmes. Les stages viennent compléter la formation académique des élèves, ils ont donc beaucoup à y apprendre ; à la fois un savoir-faire, un savoir-être. On sait ô combien c'est important et c'est porteur de qualification pour les élèves et il faut qu'on puisse garantir à ces jeunes des stages de qualité dans lesquels, justement, ils apprendront, aux côtés des entreprises et de leurs maîtres de stage et en lien avec leurs enseignants.

Les élèves seront d'autant plus motivés qu'ils auront une indemnité de stage progressive. Je crois que c'est assez juste et que c'est cohérent et que ça valorise aussi pour les élèves et leurs familles cet engagement. 50 euros par semaine en première année de CAP et de seconde, 75 euros par semaine en deuxième année de CAP et en première, et 100 euros par semaine en terminale. Cette indemnité de stage, c'est à la fois une mesure de justice et de mérite et c'est un engagement fort de l'Etat qui prendra à sa charge l'indemnisation des stages. Je pense aussi que c'est reconnaître que c'est un travail qui est demandé aux élèves. C'est un engagement. Que ce n'est pas un temps de formation académique et qu'il est reconnu par la Nation et accompagné.

Il faut par ailleurs que le diplôme soit pleinement un pont vers l'emploi, et donc là-dessus, on va continuer à consolider ce lien. Je terminerai sur ce point pour le 100 % insertion en créant des filets de sécurité une fois le bac en poche, c'est-à-dire tous ceux qui ont le bac en poche sont aujourd'hui trop livrés à eux-mêmes. Ce sont 15 à 20 000 jeunes par an et ils se verront proposer un soutien par les conseillers de France Travail, pour avoir toutes les chances de s'insérer au mieux. Ce sera applicable dès la rentrée de septembre. Et puis un parcours de consolidation pour permettre aux jeunes de bac pro inscrits en BTS qui en ressentent dès la fin du premier trimestre, le besoin, d'être accompagnés, la possibilité de suivre des cours d'approfondissement, et ils auront ainsi toutes les chances d'obtenir leur BTS dans les meilleures conditions.

Dès la rentrée, on va expérimenter, avec des enseignants qui seront volontaires pour s'engager et qui seront rémunérés, ce faisant, et avec l'idée de généraliser pour 2024 cet accompagnement qui va permettre à des enseignants volontaires du lycée pro d'aller accompagner des élèves, durant leur première année, en enseignement supérieur pour permettre, pour éviter le décrochage, si je puis dire, dans cette année qui est une année de transition.

Tout ça, c'est un ensemble de changements très profonds, mais qui répond aux besoins qu'on a identifiés. Qui reprend des initiatives comme celle que vous avez conduite ici qui marchent et qui va nous permettre d'aller vers le 100 % insertion en sortant du lycée professionnel.

Et puis, la troisième bataille, c'est évidemment de reconnaître l'engagement des enseignants du lycée professionnel. Je le disais, les élèves du lycée pro ont plus de difficultés qu'ailleurs au départ et leur prise en charge nécessite du sur-mesure, des actions diverses, propres à ces établissements, et on doit reconnaître l'engagement des professeurs à la hauteur de ces enjeux.

Alors, d'abord, les enseignants du lycée professionnel, évidemment, sont concernés par les revalorisations inconditionnelles qui ont été détaillées par le ministre de l'Education nationale ces dernières semaines. Et donc comme pour l'ensemble des enseignants, sans tâche nouvelle, sans condition, ils auront — cela dépend du niveau de carrière — entre 1100 euros et plus de 2600 euros nets par an. Concrètement, c'est entre 100 et 230 euros nets en plus par mois pour tout le monde, sans condition, dès cette année.

Ensuite, au titre du Pacte pour le lycée professionnel, les enseignants du lycée professionnel auront toute une palette de missions nouvelles, comprenant en complément des missions de continuité du service et des savoirs fondamentaux, c'est-à-dire de remplacement de courte durée, de cours dédoublés, d'accompagnement individualisé ou de coordination justement de ce travail pour les CNR de cartographie. Ce sera aussi la participation à l'ensemble des nouveaux dispositifs du lycée pro, des options, l'intervention dans les parcours de consolidation, l'intervention dans le dispositif Ambition emploi, les accueils de collégiens sur les plateaux techniques, que j'évoquais tout à l'heure pour l'orientation, ou le travail qu'ils sont prêts à faire en accompagnement pour des élèves en première année de sup'.

En contrepartie de ces nouvelles missions, qui sont la traduction concrète de notre effort collectif pour la réussite des élèves du lycée professionnel, chaque professeur engagé et volontaire pourra prétendre, dès cette année, à avoir une augmentation jusqu'à 7 500 euros brut annuels. Ce qui veut dire que, socle plus Pacte, pour ceux qui sont volontaires pour le Pacte, ce sera de 680 à 780 euros par mois en plus pour les enseignants qui s'engagent dans cette logique. Ce qui, vous le voyez, est considérable parce que c'est un investissement de la Nation et je pense que la transformation que j'évoque, elle ne peut pas se faire sans qu'il y ait un engagement, plein et entier, des enseignants qui y croient, adhèrent et sont prêts à s'engager. Le rôle de ces enseignants volontaires sera enrichi. Ils deviendront également l'interface entre les lycées et les entreprises, les institutions, les partenaires et tous les acteurs du service public de l'emploi.

Et puis parce que diriger un lycée professionnel, c'est aussi faire ce lien entre le monde de l'éducation et le travail, il faut que les chefs d'établissement à qui on va demander en plus ce travail sur les formations, et la construction de ce projet, aient le meilleur des deux mondes. Il faut qu'ils soient pleinement reconnus dans le rôle d'animateur d'équipe. D'abord, on va leur donner des indicateurs plus précis, dès les prochaines semaines, la possibilité de faire, des responsabilités pour bâtir cette carte et des vrais objectifs pour contractualiser. Et pour ça, les chefs d'établissement seront plus autonomes pour tracer le chemin qu'ils souhaitent emprunter avec leurs équipes, pour accompagner ces élèves vers la réussite. Le Pacte, pour eux, c'est d'avoir un cadre plus clair pour la réussite des élèves, plus de moyens, mais également des moyens budgétaires qui leur seront

destinés et leur fonction sera aussi pleinement revalorisée dans la rémunération.

C'est grâce à l'engagement fort des enseignants, des équipes de direction, de toute la communauté éducative du lycée professionnel que nous réussirons cette réforme essentielle, vous l'avez compris, pour l'avenir de nos jeunes et celui de la Nation.

Voilà les trois axes de cette transformation que je veux que nous puissions conduire à l'échelle de la Nation tous ensemble. Je l'ai dit, c'est pour moi une transformation essentielle et même plus une cause. Parce que le lycée professionnel aujourd'hui, cumule trop de difficultés. Et en quelque sorte, il reproduit les déterminismes. J'entends beaucoup de voix qui s'élèvent. Alors, on vous dira que tout ça est une privatisation, je connais par cœur tous les arguments ; qu'on est en train de donner le lycée professionnel aux entreprises. Formidable. Mais enfin, que tous ceux qui défendent le système tel qu'il fonctionne aujourd'hui en répondent, et en répondent au regard des chiffres que j'évoquais.

Moi, je défends tous les enseignants, tous les chefs d'établissement, tous les jeunes et toutes les familles qui y sont, mais je dis juste : notre responsabilité, c'est de leur donner les moyens de ne pas rester dans la situation qui est la nôtre, parce que c'est celle d'un échec collectif et d'un déterminisme social. Notre devoir, c'est de lutter contre ce déterminisme, c'est de permettre à des jeunes, précisément parce qu'ils viennent peut-être d'une ville qui est plus en difficulté, d'une famille qui est plus en difficulté, peut-être parce qu'ils ont été moins bien accompagnés, à un moment de leur parcours scolaire, de leur permettre de rattraper ça et donc de mettre plus de moyens de la Nation et de reconnaître, de leur donner les moyens de choisir, de donner les moyens à leurs enseignants de mieux les accompagner, de redoubler les efforts pédagogiques et de donner aux entreprises la possibilité de leur offrir des débouchés plus clairs et plus lisibles.

C'est pourquoi nous mettrons 1 milliard d'euros par an en plus sur les lycées professionnels, sur l'ensemble des mesures que j'ai évoquées et c'est aussi pour ça que nous continuerons de valoriser l'ensemble de ces métiers quels que soient les secteurs.

Et à ce titre, en septembre 2024, la France accueillera à Lyon la magnifique compétition mondiale des métiers, WorldSkills, qui permet à des jeunes de moins de 23 ans issus de 85 nations de confronter leurs pratiques professionnelles autour de 60 métiers. Je le dis parce que c'est notre fierté, chaque année je reçois les jeunes qui gagnent ces compétitions. On va, nous, les organiser en 2024. Ce sont des jeunes qui ont fait vos parcours. Ce sont des jeunes à qui parfois on a dit : « va là parce que tu ne sais rien faire d'autre ». Qu'on n'a pas su reconnaître. Et parce qu'il y a un enseignant, une entreprise qui a cru en eux, un collectif, ils se retrouvent à représenter les couleurs de la France dans les compétitions internationales et à porter ces métiers et être fiers.

Et donc, ces Worldskills, on les accueillera, on les reconnaîtra, mais ils sont comme nos meilleurs ouvriers de France, nos meilleurs apprentis de France, tout ce que nous avons fait dans tous les métiers qui viennent consacrer ensuite un parcours d'excellence qui part des filières et des formations où vous êtes aujourd'hui. Et en quelque sorte, c'est la démonstration que le lycée près de chez soi peut mener très loin et qu'il ne faut pas croire non plus tous les gens qui expliquent qu'il faudrait aller très loin dans les métropoles pour avoir des formations qui permettent d'avoir un travail.

Le rôle de la Nation, c'est aussi de permettre d'avoir dans le lycée du coin un métier qui mène très loin, et c'est une réalité si on s'en donne les moyens. Et vous le voyez bien aussi que ce qu'on est en train de bâtir, c'est une vraie réponse à la fracture des territoires et des destins dans laquelle certains voudraient nous enfermer. Parce que ce n'est pas une réalité. Donc à nous de jouer en étant pragmatiques collectivement et en ayant comme objectif que l'avenir de nos jeunes, et rien d'autre. Merci pour votre engagement en tous cas, merci de nous accueillir ici. Vous pouvez compter sur notre détermination, elle est pleine et entière.

Vive la République et vive la France !